



Bouteilles

Flacons

Barquettes et ravers

Pots et tubes

Capsules de boissons

Films

Sacs et sachets



Canettes et boîtes de conserve Aérosols Barquettes et ravers Couvertres Capsules de boissons Bouchons et capsules



Briques et berlingots



Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entière des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

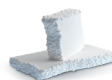
Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac bleu.

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



- Les batteries et piles.
- Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...).
- Les bonbonnes de gaz.
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant «pousser-tourner»
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburants, de colles, de peintures et vernis, tubes de silicone.
- Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8L
- La frigolite.



Les poubelles sont à sortir la veille de la collecte après 19h00 ou le jour de collecte avant 5h. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.



Papiers propres non souillés



Cartons propres non souillés et aplatis



- Si vous n'avez pas de conteneur jaune, vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenants en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.



Le diagramme illustre la classification des déchets domestiques en fonction de leur destination de traitement. Les déchets sont regroupés en six catégories principales, chacune avec des exemples représentatifs :

- Sac Bleu** : Couvertures (exemples : un couvercle vert et un couvercle blanc).
- Recyparc** : Miroir ou verre plat cassé (exemples : des éclats de miroir et de verre), Bouchon en liège (exemples : deux bouchons en liège), Porcelaine (exemples : une tasse et une soucoupe cassées), Ampoules (exemples : une ampoule à incandescence, une ampoule fluocompacte et une ampoule LED), Néon (exemples : une ampoule à néon).
- Déchets résiduels** : Cristal (exemples : un verre cassé et un verre entier), Plat pouvant supporter de fortes températures (exemples : une assiette et un plat cassés).

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.